

## GAZETTE DES TRIBUNAUX

CONSEILS DE GUERRE : L'ancien adjoint de Bercy sous la Commune—Condamnation à mort.

Un des plus sinistres gredins de la Commune vient d'être jugé par le troisième Conseil de guerre.

Ce misérable, qui s'appelle Lyaz, était clerc d'huissier. Après le 18 mars, il s'improvisa adjoint dans le douzième arrondissement, et il devint le digne acolyte du trop fameux maire Philippe, ce souteur qui fut fusillé par les troupes, pour avoir livré Bercy aux flammes.

Lyaz a pris, cela va sans dire, sa part de tous les vols, de tous les incendies, de toutes les arrestations illégales de cette triste époque. Il a terrorisé son quartier, il a organisé des bandes d'assassins et de pillards. Mais cette tête de coquin, aigrie par la procédure et les condamnations judiciaires, dont Lyaz possède une assez jolie collection, a quelque chose de plus repoussant encore et de plus hideux. C'est Lyaz en effet qui a introduit dans les écoles de Bercy des bandes de filles publiques pour remplacer les sœurs, lui qui a essayé de faire fusiller des soldats malades ; c'est lui enfin qui a livré aux fédérés de pauvres petites filles de huit ans, et plusieurs de ces malheureuses enfants sont mortes des suites des attentats honteux dont elles furent victimes.

Les débats du Conseil de guerre nous donnent d'épouvantables détails sur cet ensemble de crimes odieux :

Pendant la guerre, Lyaz était simple garde national au 206<sup>e</sup> bataillon. Sa mauvaise réputation, son audace, ses antécédents judiciaires, sa qualité d'ancien député attirèrent sur lui, après la Commune, l'attention du comité central, qui s'empres- sa de le choisir pour délégué.

Le 23 mars, Lyaz alla, en compagnie de Philippe, s'installer à la mairie de Bercy. Comme entrée de jeu, ces deux coquins forcèrent la caisse municipale, où ils volèrent dix mille francs. Lyaz s'adjugea en outre, un traitement fixe de trois cents francs par mois, comme second adjoint.

Son premier soin, en arrivant à la mairie, avait été ainsi de piller la caisse ; le second fut d'arrêter son boulangier, nommé Girard, auquel il devait, naturellement, une assez forte somme. Désormais rassuré sur sa dette, le nouvel adjoint s'occupa d'organiser un bataillon de filles publiques, spécialement chargées de rechercher les réfractaires.

Lyaz fit également comprendre dans ses attributions la "direction supérieure des écoles du douzième arrondissement." A ce titre, il commença par expulser les sœurs qui dirigeaient un orphelinat, passage Corbes.

L'établissement fut mis à sac par l'adjoint et par les gardes nationaux qui avaient pris part à cette courageuse expédition. Le butin fut maigre : 300 francs à peine, plus une centaine de petites médailles en argent. La supérieure, femme de tête et de cœur, insista bravement pour qu'on lui rendît les 300 francs, la seule ressource qui leur restât, à elle, aux treize sœurs placées sous sa direction, aux cinquante orphelines qu'elles élevaient, et enfin à dix-sept soldats blessés pendant le premier siège.

Lyaz fut grand et généreux. Sur les 300 francs volés, il en rendit 25 ! Alors la sœur supérieure réclama ses médailles : "Ah ! c'est comme ça ! cria l'adjoint, tu n'es pas contente ? Eh ! bien, rends-moi 10 francs sur ce que je t'ai remis !" Il eut la chevalerie de lui laisser les quinze autres, pour subvenir aux besoins de toute la communauté.

Cela se passait le 12 avril. Six jours plus tard, Lyaz et sa bande envahissaient la maison d'école et de secours de la rue Ruty.

Il y avait là des sœurs qu'on expulsa en les traitant de la façon la plus infâme, et qui furent remplacées dans leurs fonctions d'institutrices par les filles de mauvaise vie recrutées spécialement à cet effet.

Puis les fédérés se répandirent dans la maison, dont une partie avait été convertie en ambulance, et leurs menaces effray-

èrent tellement les soldats blessés, que ces malheureux partirent comme ils purent pour Paris, où ils allèrent chercher un refuge dans des maisons particulières.

Après cela, le pillage fut organisé ; on fractura les meubles, on mit les emblèmes religieux en pièces, on fit des fouilles pour retrouver les prétendus trésors enterrés par les religieuses.

Quand on finit par reconnaître que c'était là du temps perdu, on amena une provision de pétrole, des chariots de matières inflammables, et on prépara tout ce qu'il fallait pour livrer l'édifice aux flammes. On ne sait pas encore par suite de quelle circonstance providentielle la maison et la rue Ruty tout entière ont échappé à l'incendie.

Ce n'est pas tout : le 9 avril, dans la soirée, Philippe, Lyaz et un autre individu se présentèrent à l'école de la rue de Reuilly et exigèrent qu'on leur livrât deux gendarmes, que l'on soignait à l'ambulance, et qui n'avaient pas eu assez de force pour se lever et partir. Lyaz et Philippe parlaient de faire fusiller sur l'heure, les deux blessés.

La supérieure de l'école s'indigna. Elle se plaça devant la porte qui conduisait à l'ambulance, et, en dépit de toutes les menaces, de toutes les violences, elle se refusa à livrer les soldats malades. Alors, il se passa cette scène saisissante : un des gendarmes blessés apparut à la porte et, d'un geste énergique, il ordonna aux deux misérables de quitter la maison. Lyaz eut peur de la femme courageuse et du blessé qui se traîna près d'elle, et il éprouva le besoin d'aller chercher du renfort ! Philippe et lui revinrent bientôt, avec une compagnie de fédérés, qui s'introduisirent dans l'ambulance et qui chargèrent les armes. Cette fière démonstration accomplie, les hommes se répandirent dans l'école et dans les appartements des sœurs, où ils volèrent de cinq à six mille francs. Là encore, comme dans la rue Ruty, les religieuses eurent quarante-huit heures pour disparaître, et durent céder la place aux filles que Lyaz avait amenées.

Ce qui se passa le 29 avril, à l'orphelinat Eugène-Napoléon, faubourg Saint-Antoine, est plus abominable encore. Il faut avoir assisté aux débats pour croire à de pareilles monstruosité :

Lyaz avait naturellement chassé les sœurs. Celles-ci, qui avaient sous leurs gardes trois cents orphelines, voulurent emmener les enfants. Le misérable s'y opposa ; il avait besoin des jeunes filles !

Plusieurs de ces malheureuses devaient servir, en effet, aux débauches des défenseurs de la Commune, qui occupèrent l'orphelinat. On devait voir plus tard un certain nombre de ces jeunes filles, ivres de vin, couchées pêle-mêle dans les cours avec les fédérés !

Quand, au retour, les religieuses se retrouvèrent au milieu de celles qu'elles avaient dû abandonner, cinq d'entre les enfants étaient presque aveugles d'ophtalmies purulentes ; d'autres agonisaient ; quarante-cinq étaient couvertes d'un mal affreux à la tête. Plusieurs moururent.

C'est de tous ces crimes que l'ancien adjoint de Bercy, disparu après la Commune et repris au bout de six années, est venu répondre devant la juridiction militaire.

Lyaz est un petit homme de soixante ans, maigre et décharné, à la face pâle, à la chevelure inculte, à la parole mielleuse.

Il est aujourd'hui bien humble et bien plat, et, chaque fois qu'il lui arrive de dire : "Pardonnez-moi, mon colonel !" son attitude hypocrite cause une impression de dégoût :

Vous avez, demande M. le colonel Desandré, menacé de mort ceux que vous appelez "les assassins de Versailles ?" Vous avez prescrit aux habitants de Bercy de pavoiser leurs maisons avec des drapeaux rouges ? Vous avez demandé au comité central d'arrêter les vivres destinés aux "lâches qui venaient fusiller le peuple ?"

"C'était bien à vous de parler d'assassins et de lâches, à vous qui avez tué des otages, empoisonné des soldats, déshonoré de pauvres petits enfants, à vous qui avez eu peur d'une sœur de charité et d'un blessé ! Vous vous souvenez de toutes ces orgies que vous avez faites dans les couvents, des vols à main armée que vous avez commis, des malades expulsés, des sœurs dépouillées, des petites filles souillées par vos hommes et mortes de maladies épouvantables !

Tenez, il y a des crimes qui s'excusent, mais il en est d'autres qui sont infâmes et pour lesquels il n'existe pas de pitié ! (Sensation prolongée).

Lyaz proteste faiblement.

On entend les religieuses, que monsieur le président félicite de leur belle conduite ; des habitants de Bercy, qui ont vu Lyaz, ceint de son écharpe rouge, exciter les fédérés, qui ont été témoins de ses orgies, qui lui ont entendu proférer ces propos épouvantables : "Il faudra empoisonner les soldats avec du vitriol !" Et, en effet, chez un marchand de vin de Bercy, qui a été fusillé, plusieurs soldats ont été empoisonnés avec du vitriol !

M. le capitaine Douville, substitut du commissaire du gouvernement, a demandé contre Lyaz l'application la plus sévère de la loi.

Me. Puthod a présenté la défense.

Lyaz a été condamné à la peine de mort.

## MÉLANGES

On lit dans quelques journaux :  
"Le décès de M. Thiers vient de rappeler une prophétie qui existe en Allemagne depuis 1870, et qui prédit que la mort d'un octogénaire, grand personnage politique français, qui s'est beaucoup occupé de faits de guerre pendant sa vie, précèdera M. de Bismark dans l'éternité de trois fois cent jours."

\* \*

Le correspondant prussien du *Daily News* raconte une anecdote historique sur M. Thiers dans ses rapports avec M. de Bismark :

"C'était à Versailles, pendant l'armistice. Parmi les négociateurs français envoyés par l'Assemblée nationale pour arranger les dures conditions de paix, M. Thiers était naturellement le principal ; Bismark et de Moltke le regardèrent comme tel. Après les préliminaires, on en arriva aux deux ou trois points en litige, à la possession de Belfort, au montant de l'indemnité, etc. Les autres délégués se turent par degrés ; Bismark et Thiers discutèrent seuls. Le chancelier allemand resta ébahi en voyant la solidité de fer du petit Français, son parfait empire sur soi-même, son habileté diplomatique et, par-dessus tout, son immense capacité de tout endurer.

"On approchait de la fin. Les autres négociateurs s'étaient retirés l'un après l'autre, laissant les deux chefs débattre les questions scabreuses. Les collègues de Bismark attendirent longtemps leur chef avec impatience pour se mettre à table ; enfin il parut, affamé, et déclarant que Thiers essayait de le réduire par la faim... Les Allemands finirent leur dîner, fumèrent leurs cigares et retournèrent dans la chambre des délibérations. Thiers y était toujours, parcourant des documents. Pendant toute cette journée, il n'avait pris qu'une tasse de café. Cette ardeur politique, ce dévouement patriotique gagnèrent l'admiration de Bismark. Il n'entendait pas être amené par le jeûne à perdre la partie diplomatique qui se jouait, mais il ne pouvait refuser son respect à un homme qui savait oublier jusqu'aux exigences de son estomac, en présence d'un devoir désagréable à remplir."

\* \*

Comme quoi Pie IX, malgré ses infirmités, possède encore toute la lucidité de son esprit et sa surprenante mémoire.

Il y a quelques jours, le Pape recevait en audience les membres du Cercle catholique. L'audience terminée, M. Paolo Mengacci, l'auteur d'*Une courte notice sur les chaînes de saint Pierre*, s'approcha de Pie IX et lui dit :

"Sainteté, un vieux paysan des environs d'Imola m'a prié de vous demander une audience particulière. Il prétend vous avoir donné l'hospitalité dans sa ferme un jour que, voyageant dans votre diocèse, en 1835, vous fûtes surpris par le mauvais temps. Il m'a même dit que vous demandâtes du café et..."

"Ah ! oui, je m'en souviens parfaitement, dit Pie IX en souriant. Puis s'adressant aux personnes qui étaient près de lui : "J'étais en tournée dans mon diocèse—il y avait quelques mois à peine que j'étais évêque d'Imola—lorsqu'un jour je fus surpris par un véritable déluge. Je me réfugiai avec les personnes de ma suite chez un brave laboureur, et étant trempé jusqu'aux os, ayant froid, je lui demandai s'il avait à m'offrir du café pour me réchauffer."

Le pauvre homme avait du café, mais il n'avait pas de cafetière. "Peu importe, lui dis-je, mettez-le dans un récipient quelconque." Le café cuisit ainsi comme un pot au feu et on me le servit dans une grande tasse. Dieu ! quel café ! il sentait le bouillon, les carottes, le persil, tout enfin, excepté le café. Ce brave homme l'avait fait bouillir dans la marmite où il faisait la soupe !"

Ajoutons que le paysan a obtenu l'audience qu'il demandait.

\* \*

Louis Smith, marchand de liqueurs à Paterson (Etats-Unis), autrefois grand consommateur de sa marchandise, s'est laissé persuader, il y a quelque temps, de signer la promesse d'abstinence totale. Depuis le jour où l'eau pure est devenue sa seule boisson, sa santé jadis florissante a dépéri, sa gaieté s'est envolée, son carac-

tere est devenu morose et irritable et il a pris l'habitude de rouer de coups sa femme, contre laquelle jamais auparavant il n'avait levé la main.

Trop honnête pour manquer à son serment, mais ne se sentant plus la force de vivre sous le cauchemar de l'eau obligatoire à perpétuité, il a tranché la difficulté et le fil de son acqeuise existence.

C'était l'heure du souper. Il venait de se mettre à table avec sa famille, et il couvait d'un oeil morne et distrait la carafe d'eau frappée placée près de son couvert. En relevant les yeux, il aperçut un consommateur, mais à une table voisine, qui venait de vider d'un trait un verre de bière écumante et faisait claquer sa langue en homme satisfait de lui-même.

A cette vue, Smith a pris subitement son parti.

Sortant un revolver de sa poche, il se l'est déchargé dans le sein droit, et dix minutes après il était mort.

—Nous lisons dans le *Corriere della Sera* :

Deux frères, Antonio et Cesare A..., employés dans une administration publique, s'étaient tous deux pris de belle passion pour une jeune artiste du théâtre Dal Verme.

L'un—c'est naturel—s'aperçut de la passion de l'autre, et tous deux furent réciproquement jaloux. Tout d'abord ils se bornèrent à se boudier. Ils se saluaient à peine.

Un beau jour ils lèvent le masque. On s'expliqua.

—Tu courtes la... ?  
—Moi ?... Mais oui !  
—Moi aussi je la courtoise !  
—Eh bien ! nous la courtoisons tous deux.  
—Non, ou l'un ou l'autre.  
—Tu voles mon affection !  
—Et toi...  
—Moi ?...

L'altercation devint sérieuse. Les gros mots ne furent pas épargnés. On perdit la raison et on se sépara en se disant :

—Je veux une satisfaction.  
—Moi aussi !  
—Au dernier sang !  
—Au dernier sang !

Le duel qui devait être au dernier sang a eu lieu hier matin près de la frontière suisse.

Les premiers assauts—à ce qu'on nous dit— furent furibonds. Les deux frères furent blessés : Antonio à la main et Cesare au bras droit.

Les témoins parvinrent alors à faire cesser la lutte fratricide.

Une fort plaisante théorie de la chasse, développée par un journal parisien :

"Un garde, le fusil en bandoulière, la cart nassière assez plate sur le dos, s'arrête, tenace en main un cheval de chasse et par la laissent deux chiens couplés, devant la grille d'une maison d'aliénés. Un fou—de ceux qui sont tranc quilles et pour cela laissés en liberté—s'approche de lui :

—Vous avez là un beau cheval. Combien vaut-il ?

—Il a coûté 2,500 francs à mon maître.  
—Et le fusil que vous portez ?  
—C'est un Devisme de 500 francs.  
—Et ces deux chiens aussi sont de prix ?  
—Je crois bien, ils valent 400 francs à eux deux.

—Que rapportez-vous dans votre carnassière ?

—Une bécassine.  
—Ah ! mon cher ami, sauvez-vous au plus vite. Si notre directeur apprend qu'il y a là un homme qui a dépensé 3,400 francs pour tuer une bécassine de trente sous, il va arriver avec ses argousins, et vous ne serez pas longtemps sans être sous clef."

\* \*

Le commandant d'un petit port de Normandie passe pour très-cassant dans ses rapports avec les chefs d'équipe.

Dernièrement, au moment d'ouvrir le port à un navire marchand, il cria avec sa rudesse habituelle :

—Quel est votre chargement ?  
—De la... (ici le mot d'un général bien connu) répondit le capitaine.

—Comment dites-vous ? redemanda le commandant, qui n'en pouvait croire ses oreilles.  
—De la... répéta le capitaine en se servant de ses deux mains comme d'un porte-voix.

—Insoient ! grommela le commandant, l'affaire n'en restera pas là !

Et en effet, il dressa procès-verbal, et déposa une plainte devant l'autorité compétente.

Quand arriva l'interrogatoire et qu'il se trouva en face du capitaine :

—Pardonnez-moi, dit celui-ci, il y a un mot que le commandant n'a pas entendu : j'ai dit que mon navire portait de la... mais j'ai ajouté d'oiseau...

Le navire était chargé de guano. On voit d'ici la fureur du commandant, force de retirer sa plainte.

## AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André Avellan.

Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—Impression de luxe—broché... \$1.00 Le même par la poste... \$1.20

S'adresser à

J. A. CHE. BURLAND-DESBARATS, 5 et 7, Rue Bleury, Montreuil